

Nord vaudois-Broye

La mutation du centre d'Yverdon est lancée

Urbanisme

La Ville lance une vaste étude visant à donner un nouveau pôle culturel et commercial au centre urbain

Erwan Le Bec

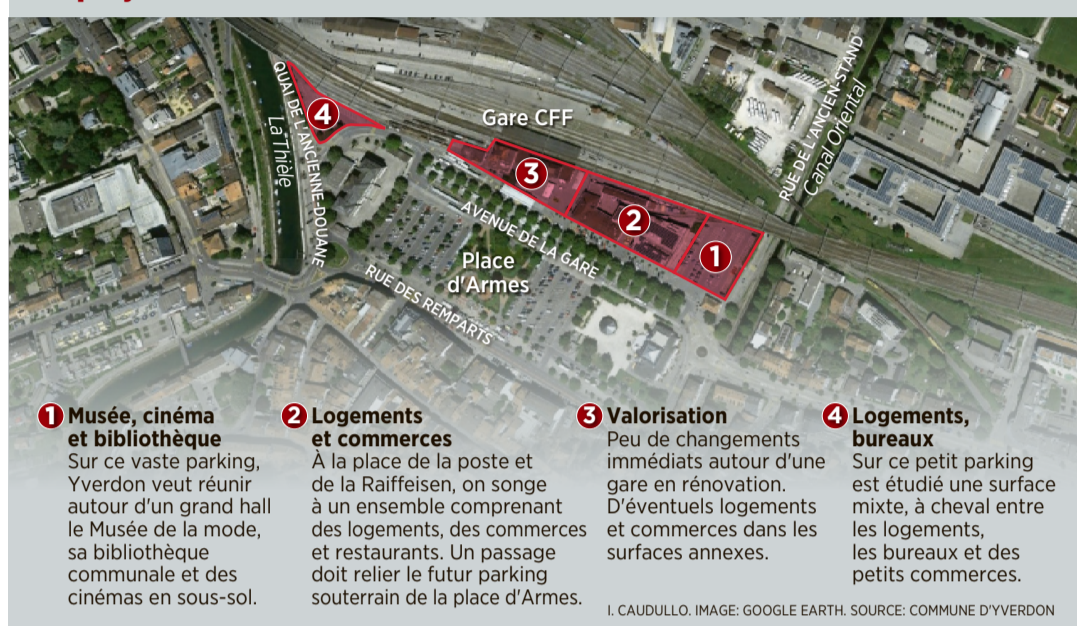
On en parle peu sur la place Pestalozzi, mais c'est pourtant le grand projet à plusieurs dizaines de millions de francs qui va renouveler le cœur d'Yverdon. Ni plus ni moins.

Le Conseil communal a validé jeudi soir le crédit visant à lancer une vaste étude de métamorphose de l'espace entourant la gare de la deuxième ville du canton. Un projet vieux de plusieurs années. Entre la Thièle et le canal Oriental, sur un site partiellement occupé par des voitures et des bureaux figés depuis les années 1950, sur un site un temps pensé comme pouvant accueillir un musée cantonal des beaux-arts, Yverdon veut construire de quoi redessiner son avenir.

L'endroit a, il est vrai, du potentiel. Entre le quartier Gare-Lac que la Ville rêve depuis des années d'élever en direction des Rives (et dont on entend moins parler ces derniers temps) et le parking souterrain de la nouvelle place d'Armes, les environs de la gare, c'est le pivot et l'interface de tous les défis: réussir à négocier avec les propriétaires en place, anticiper et intégrer la mobilité douce, concevoir des volumes et surtout un projet durable, le tout en peu de temps.

L'attractivité du centre-ville préoccupe toute la classe politique et, au passage, la Ville s'est engagée auprès du propriétaire du futur parking voisin à aménager de concert de quoi dynamiser toute la zone.

Le projet Front-Gare à Yverdon-les-Bains



1 Musée, cinéma et bibliothèque

Sur ce vaste parking, Yverdon veut réunir autour d'un grand hall le Musée de la mode, sa bibliothèque communale et des cinémas en sous-sol.

2 Logements et commerces

À la place de la poste et de la Raiffeisen, on songe à un ensemble comprenant des logements, des commerces et restaurants. Un passage doit relier le futur parking souterrain de la place d'Armes.

3 Valorisation

Peu de changements immédiats autour d'une gare en rénovation. D'éventuels logements et commerces dans les surfaces annexes.

4 Logements, bureaux

Sur ce petit parking est étudié une surface mixte, à cheval entre les logements, les bureaux et des petits commerces.

I. CAUDULLO. IMAGE: GOOGLE EARTH. SOURCE: COMMUNE D'YVERDON

Et le plan, le voici. Un bureau devra préparer un concept global mais comprenant surtout un immense volume bâti allant de la gare au canal Oriental, rasant les bâtiments existants. En tout, la Ville, les CFF et la Poste s'attendent à un mastodonte: 33 000 m² de plancher et une densité rare, voire unique, à l'échelle d'Yverdon. «C'est ambitieux, concède le chef de service par intérim, Thomas Czàka. Mais c'est là qu'il y a un risque de ne pas profiter assez du potentiel de densification et de valorisation du site.»

Culture et salles sombres

À l'ouest, la Ville veut placer le Musée de la mode et la bibliothèque publique, à l'étroit dans leurs murs historiques. «On imagine des synergies, des espaces mutualisés et des expositions communes, un joli projet», résume la municipale Gloria Capt. À l'échelle des autres transformations de centres urbains en Suisse, c'est même ce mélange qui lui donne sa spécificité. «Il y a encore

une part d'utopie, et c'est bien pour ça qu'on va lancer ces études, poursuit l'édile. Mais on peut penser à de grandes surfaces libres au centre, un hall qui permettrait au public de se l'approprier. À voir si on en aura les moyens.» S'y ajoute le cinéma multiplexe qui fait causer depuis des lustres. En tout, 10 millions figurent au plan des investissements, pour ce qui est de la Ville. Moins prioritaires, la reconversion du petit parking de l'ancienne-Douane en surface mixte et locative ainsi que la revalorisation des annexes de la gare historique, en rénovation, figurent toutefois également dans le cahier des charges.

Les enjeux? À la fois donner un nouveau visage au centre, attirer le chaland depuis l'extérieur, mais aussi offrir aux futurs habitants des quartiers voisins de quoi ressembler à Yverdon. Dans les mêmes volumes (tour, édifice continu, tout est à envisager), la Ville imagine un centre commercial, de petites échoppes complémentaires, des

terrasses et restaurants donnant sur une rue rendue à une mobilité douce intégrée dès le début, et quelques bureaux. Longtemps imaginé dans ces murs, le Manor actuellement au centre ne serait désormais plus le seul en lice. D'une grande surface majoritaire, la Ville planche maintenant sur une plus grande part de logements, plus ou moins un tiers de l'ensemble. Une façon de rentabiliser le complexe.

Trop pour la gauche yverdonnoise, qui a déjà fait savoir qu'elle attendait aussi des salles d'utilité publique pour les associations, voire une autre grande surface. L'UDC demande une discothèque tandis que, cyniquement, le Vert Vassilis Venizelos s'est lui «réjoui d'un mandat d'étude qui permet une mise en concurrence et l'émergence d'idées novatrices, ce qui est assez rare dans les grands projets de la Ville». Même au stade des premières ébauches, Front-Gare est déjà un enjeu stratégique. Réalisation du complexe envisagé à l'horizon 2024.

Et si Grandson se mettait à éteindre ses lumières?

Politique

Même s'il les juge incomplètes, le Conseil a adopté les propositions visant à réduire à la pollution lumineuse

Grandson va-t-il éteindre une partie de son éclairage public durant les heures creuses de la nuit, malgré les difficultés légales et techniques que cela engendre? C'est en tout cas une des pistes suggérées par un rapport de la Municipalité, qui cible les secteurs directement au contact de la nature environnante pour mettre en veille ses lampadaires de 23 h à 5 h.

Interpellé en juin 2018 par plusieurs conseillers communaux de tous bords, l'Exécutif a remis un rapport qui a fait hésiter la commission quant à la position à adopter. «De nets progrès ont été réalisés ponctuellement, mais nous considérons que la Municipalité ne répond pas pleinement aux demandes du postulat», a ainsi souligné la rapportrice, Coralie Jacot. Jugeant toutefois les propositions constructives discutées par la suite, elle a néanmoins proposé au Conseil communal de l'accepter.

Les sources lumineuses perturbent non seulement l'horloge biologique et la santé des êtres humains, mais également le rythme de vie des animaux, avaient rappelé en substance les postulants voilà dix-huit mois. Et de préciser que, mal réglés, des luminaires engendrent un gaspillage énergétique aussi regrettable qu'évitable.

Les recherches conduites par la Municipalité ont permis de constater que le nombre de points lumineux sur le territoire communal avait augmenté de 25% - soit de 510 à 715 - depuis 2010, alors que dans le même temps la population n'a crû que de 10%. Les me-

sures apportées par le Plan directeur de l'éclairage établi en 2010 (et jugé aujourd'hui obsolète) ont toutefois permis une diminution de 26,5% des coûts de l'énergie. La plupart des lampes à mercure ont par exemple été remplacées par des LED, alors que l'intensité lumineuse a été abaissée dans certaines zones de 23 h à 5 h. Une des pistes proposées par les autorités serait de généraliser cet abaissement nocturne pour les routes de desserte et autres voies résidentielles.

«Des progrès ont été réalisés, mais nous considérons que la Municipalité ne répond pas pleinement aux demandes du postulat»

Coralie Jacot Conseillère communale

La Municipalité envisage aussi des actions ponctuelles, comme l'arrêt complet de l'éclairage pour «La nuit des étoiles», et des actions de sensibilisation auprès de la population et des commerçants, notamment en relation avec les éclairages de Noël et les vitrines des magasins. «Nous apprécions les progrès réalisés, mais ils sont encore trop timides. Nous encourageons donc la Municipalité à accélérer le rythme de ses améliorations et à tenir compte de nos propositions comme le changement des lampadaires trop gourmands ou la diminution de la densité des points de lumière», a conclu la rapportrice. Au final, le Conseil a validé ce rapport par 34 voix contre une. **F.R.A.**

Pas de rallonge supplémentaire pour l'Amalgame

Yverdon-les-Bains

La gauche, craignant des représailles, a finalement renoncé à déposer un amendement au budget

La Ville ne donnera pas les derniers 10 000 francs que l'Amalgame espérait encore obtenir pour être à même de pérenniser une situation financière aujourd'hui délicate. L'équipe qui gère depuis 2011 la salle de concert yverdonnoise souhaitait obtenir une rallonge budgétaire de 60 000 francs. Elle devra donc composer avec les 50 000 francs supplémentaires que lui ont alloués à titre exceptionnel le Canton et la Ville d'Yverdon en début de semaine, respectivement 30 000 et 20 000 fr.

Lundi, la présidente de son association, Laura Lambert, se réjouissait de ce geste mais espérait encore que les élus yverdonnois combleraient jeudi soir le manque à quatre zéros. Socialistes et Verts n'avaient en effet pas fait un secret de leur intention de déposer un amendement au budget communal 2020 sur lequel les conseillers devaient se prononcer. «Cette aide supplé-

«Cette aide n'est qu'une paille dans notre budget»



Jean-François Cand
Conseiller communal PS

mentaire ne constitue qu'une paille dans notre budget à 255 millions», avancera le socialiste Jean-François Cand, au cœur du long débat qui a suivi l'annonce... du non-dépôt de l'amendement par les partis de gauche.

C'est la Verte Léa Romanens qui a expliqué la raison de ce revirement de situation. «Ces derniers jours, nous avons entendu la pression des partis de droite qui disaient vouloir couper ailleurs dans le budget de la Culture en représailles. Ce que nous ne voulons pas. Par gain de paix, nous retirons donc notre amendement...» Pour la socialiste Aurélie-Maude Hofer, l'accord Commune-Canton du début de la semaine restera

«Le prix des entrées est bas, il pourrait être augmenté»



Maximilien Bernhard
Conseiller communal PLR

donc «une première victoire, teintée d'amertume».

À droite, aucune voix ne s'est élevée pour contester ces déclarations. En revanche, plusieurs PLR et UDC, mais aussi le socialiste Gildo Dall'Aglio, ont proposé à l'Amalgame des pistes pour augmenter ses recettes financières. «Avec une augmentation de près de 30% de sa subvention (ndlr: Canton et Ville compris), l'Amalgame n'est pas à plaindre par rapport à d'autres organisations. Je constate que le prix des entrées est bas et qu'il pourrait donc être augmenté quelque peu», a ainsi avancé le libéral-radical Maximilien Bernhard. Une (hypo)thèse accréditée par le président - lui aussi PLR - de la Commission des

finances, Olivier Jaquier, qui a relevé que le prix moyen des places était passé de 10 fr. 90 à 6 fr. 66 entre 2016 et 2018.

Le Conseil des Jeunes, qui a récolté 5183 signatures dans une pétition de soutien à la salle de concert, a regretté que les élus ne consentent pas ce qui n'est qu'un petit geste pour la Ville, mais d'une importance majeure pour l'Amalgame. Les principaux intéressés ont préféré jouer la carte de la reconnaissance envers tous ceux qui les vont soutenir. «Nous ne sommes pas tirés d'affaire, mais nous remarquons que ce que nous avons obtenu est déjà remarquable. Ce ne sera pas simple de boucler le budget 2020, mais nous nous engageons à faire tout notre possible pour pérenniser notre association», déclare Laura Lambert. La salle ne reverra vraisemblablement pas sa politique tarifaire, au nom de sa politique d'accessibilité. «Il convient déjà de séparer les prix des soirées DJ - 5 fr. avant minuit, 10 fr. après - du prix moyen des concerts, qui était de 19 fr. 60 en 2018. Ensuite, nous avons constaté qu'en diminuant le prix des entrées des soirées DJ, on a augmenté le chiffre du bar», conclut la présidente. **F.R.A.**

Yverdon

Une patinoire géante au centre

La Cité thermale tient à participer à sa façon aux JOJ 2020. Un chemin de glace de 300 mètres de long va être installé sur la place Pestalozzi du 9 au 26 janvier prochain, dans le prolongement de la patinoire temporaire du marché de Noël. Il circulera entre les chalets et permettra au public et aux écoles de s'initier gratuitement, moins location des patins, à la glisse, à l'initiative du Service des sports. De la musique et un grand écran retransmettant les épreuves olympiques ont également été prévus. **E.L.B.**

Coupe de Noël

Estavayer-le-Lac Quelque 600 coureurs, adultes et enfants réunis, sont attendus ce samedi 14 décembre dans les rues d'Estavayer à l'occasion de la 29^e édition de la Coupe de Noël, organisée par la FSG locale. Premier départ à 13 h et dernier à 16 h 45. Inscriptions possibles sur place. **S.G.**

Bang à L'Azimut

Estavayer-le-Lac Chanteur et musicien, Raphaël Noir a reçu carte blanche de la salle de spectacles L'Azimut pour s'essayer au conte musical. Il présentera le spectacle «Bang, Bang, Bang!» ce samedi 14 décembre à 20 h 45. Portes à 20 h; entrée, 25 fr. **S.G.**

Radars

Clémence pour automobilistes

Deux élus se sont fait remarquer, jeudi lors du Conseil communal, pour leur appel à plus de tolérance envers les conducteurs de voiture. L'UDC Ruben Ramchurn et la PLR Pierrette Roulet-Grin se sont relayés pour s'inquiéter des montants que la Ville compte récolter via les radars et les amendes de la Police Nord vaudois: 1,4 million en 2020 contre 780 000 francs attendus en 2019. «On se fait amender dès qu'on s'arrête pour déposer un cageot de pommes», s'est exclamée la présidente du TCS Vaud. **E.L.B.**

Payerne

Le Conseil vote un budget équilibré

Alors qu'un tout petit déficit de 87 313 fr. était prévu au budget 2020 de Payerne, sur 45,9 millions de charges, le Conseil communal a finalement validé un plan comptable bénéficiaire de 13 178 fr. jeudi. Pour cela, il a largement soutenu les trois amendements déposés par la Commission des finances, qui réclame des budgets équilibrés de longue date. Deux postes de prévisions de rentrées fiscales ont été gonflés de 30 000 et 50 000 fr., et des charges de 20 491 fr. dans l'immobilier ont été réduites à 0. **S.G.**